

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 50

26^e année • mercredi 13 décembre 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



DARJA KNEZEVIC

CHANTIER À L'ARRÊT ET VICTOIRE SYNDICALE

Grâce à l'intervention d'Unia, des ouvriers hongrois non payés et vivant dans des conditions insoutenables sur un chantier bernois ont pu récupérer leur dû et leur dignité. Un cas de dumping sévère illustrant la nécessité de renforcer les mesures d'accompagnement et non de les édulcorer. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Une 13^e rente qui dérange

Sylviane Herranz

Une 13^e rente AVS? «Irresponsable, coûteuse et inéquitable», pour Economie-suisse. «Un cadeau empoisonné», pour l'UDC. «Une rente ruineuse et socialement injustifiable», pour Christophe Reymond, directeur du Centre patronal vaudois... Les opposants à la 13^e rente AVS, sur laquelle nous voterons le 3 mars prochain, affûtent leurs armes. Et diffusent à haute dose leurs arguments, espérant susciter la peur de l'avenir, pour contrer une initiative syndicale qui permettrait d'offrir un peu de justice sociale à des retraités et des retraitées n'arrivant pas à joindre les deux bouts. Même si l'idée d'une 13^e rente AVS rencontre une grande sympathie dans les sondages, les deux mois qui précéderont le vote seront cruciaux pour le succès de cette initiative. Une bataille de chiffres s'annonce. Pour la droite et les milieux patronaux, les 4 à 5 milliards que coû-

teront cette 13^e rente vont ruiner le pays et la classe moyenne. Or 92% des personnes à l'AVS, classe moyenne comprise, reçoivent plus de rente qu'elles n'y ont cotisé. Et l'AVS n'est pas en faillite! Ce qui dérange les adversaires, c'est que les gros et très gros revenus continueront à verser beaucoup plus au 1^{er} pilier qu'ils n'en bénéficieront à la retraite. Et lorsqu'ils avancent que les impôts vont augmenter pour remplir le «trou» occasionné par la 13^e rente, ils se gardent de dire qu'ils sont les premiers à saluer les exonérations fiscales, à hauteur de 500 millions de francs, pour la minorité qui a la possibilité d'investir dans un 3^e pilier.

Ce que les opposants veulent éviter à tout prix, et à coups de publicité et d'allégations mensongères, c'est un renforcement du système solidaire de répartition du 1^{er} pilier, intolérable à leurs yeux, avec une 13^e rente AVS. Le tout alors que les rentes du 2^e pilier s'effondrent. Depuis 2015, ces dernières ont diminué de 9,5%. Et comme elles ne sont pas indexées au coût de la vie, la baisse, tenant compte du pouvoir d'achat, atteint 14% en huit ans!

La semaine dernière, le Conseil fédéral a poursuivi son plan de démantèlement du 1^{er} pilier en mettant en consultation l'abandon de la rente de veuve dans l'AVS. Une position choquante, prise au nom de l'égalité... La Cour européenne des droits de l'homme a certes demandé à la Confédération d'éliminer la différence de traitement entre les veufs et les veuves dans l'AVS. Mais pourquoi alors ne pas mettre les veufs

sur le même pied d'égalité que les femmes? L'AVS est la seule assurance sociale reconnaissant le travail non rémunéré des femmes s'occupant de leurs enfants ou de leurs proches. Elle permet d'atténuer les différences au moment de toucher la retraite, ce qui n'est pas le cas dans le 2^e pilier où les inégalités entre femmes et hommes sont énormes. Renforcer l'AVS n'est pas un luxe. Aujourd'hui, près d'une retraitée sur trois ne touche que la rente du 1^{er} pilier. Et pour les autres, les pensions du 2^e pilier sont en moyenne inférieures de moitié à celles des hommes. La réforme LPP 21 qui, selon la droite, aurait dû améliorer le sort des retraitées aura pour effet que les femmes paieront plus pour gagner moins, comme la plupart des hommes d'ailleurs.

Vendredi passé, une large alliance de femmes, regroupant des syndicalistes, des personnes issues de l'économie, de la culture, de la politique et de la société civile, a annoncé s'engager pour la 13^e rente AVS. Elles ont signé un manifeste pour que le travail féminin soit enfin reconnu à sa juste valeur et que «nos grand-mères, nos tantes et nos filles puissent vivre, et pas juste survivre, à la retraite».

La mobilisation pour la 13^e rente fait ses premiers pas. Elle devra se décupler en janvier et février pour transformer le capital de sympathie en faveur de l'initiative syndicale en un vote massif pour le Oui à ce supplément essentiel pour les retraitées comme pour les retraités. ■

PROFIL



Claire-Lise Girardier, entre ville et alpage.

PAGE 2

FEMMES

Fragile statut des migrantes.

PAGE 5

GENÈVE

Evaluation du salaire minimum.

PAGE 7

INDUSTRIE

Protection des délégués syndicaux exigée.

PAGE 9

Aline Andrey

Depuis 38 ans, Claire-Lise Girardier passe ses hivers en ville et ses étés dans les montagnes du Jura. Du haut de son 1m53 et de ses 67 ans, elle s'occupe de génisses dans un alpage près de Mouthe en France voisine. Vaillante et solitaire, la bergère n'en est pas moins sociable. Fin novembre, elle a participé à la discussion qui a suivi la projection du documentaire dans le cadre du ciné-club MetroBoulotKino. «Il y a eu beaucoup de monde et beaucoup de jeunes. Comme quoi, la relève existe», raconte-t-elle, quelques jours après, dans la cuisine de son modeste et charmant appartement du quartier des Grottes. «J'ai grandi à Genève, mais j'ai toujours adoré la nature. Ado, mon rêve était d'aller garder les moutons en Ardèche. J'ai pourtant commencé par faire un apprentissage de dessinatrice en machines, parce qu'il fallait gagner de l'argent», explique la fille d'ouvrier, qui ne fera pas long feu dans le métier. «Cet univers professionnel était trop macho pour moi. J'en ai eu marre de faire les cafés...»

Touche-à-tout, elle est engagée comme petite main dans la banque où travaille l'une de ses deux sœurs. «Moi qui m'habillais à l'Armée du Salut, j'ai découvert que des fringues pouvaient valoir une fortune», se souvient-elle en riant. Cet autre monde, elle le quitte rapidement pour un remplacement comme animatrice à la Maison «La Grève» à Versoix consacrée à l'accueil de classes. Elle est embauchée pour donner des ateliers de percussions aux enfants. Un poste qui rythmera la vie de la musicienne autodidacte jusqu'à la retraite. Parallèlement, de fil en aiguille, une autre opportunité s'offre à elle. A l'aune de la trentaine, après un remplacement (encore un!) chez des amis bergers, Claire-Lise Girardier fait son premier alpage. Dès 1986, elle jongle ainsi entre ses deux postes saisonniers, puis ses deux enfants. «En fait, bergère, ce n'est pas un boulot, c'est un choix de vie. Le chalet n'a pas eu d'électricité pendant longtemps, et il n'a toujours pas de douche. On gagne très peu, de 60 à 80 francs par bête par saison - même si maintenant j'arrive à plus de 100 francs. Mais j'ai toujours adoré le fait que tout est là dans un même lieu. Quand les enfants étaient petits, il n'y avait pas besoin de courir à gauche et à droite ou d'aller à la place de jeux... Quand ils ont commencé l'école, ils restaient avec leur père à Genève pendant que j'étais à l'alpage. Ils montaient les week-ends et durant les vacances d'été.»

MÉTIER DIFFÉRENT

«C'est un petit alpage. Je m'occupe de 38 bêtes, des génisses et des veaux de deux éleveurs suisses. Le métier est très différent si ce sont des vaches à traire, s'il faut confectionner le fromage, si ce sont des moutons, si l'on travaille dans les Alpes ou dans le Jura, etc.» La bergère autodidacte précise: «Je ne voudrais pas être paysanne à temps plein. Nous, les bergers, nous ne devons pas être productifs, nous ne de-

vous pas choisir de tuer telle bête ou telle bête. Nous sommes des employés, tout en pouvant nous organiser comme on le veut. Pour ma part, j'en suis à mon troisième amodiateur (patron), le père, le fils et... l'associé du fils», explique Claire-Lise Girardier, avec le sourire. «Le milieu reste macho, même s'il y a toujours eu des bergères. Les méthodes de travail se sont, par contre, transformées. Avant, les bêtes étaient attachées tout le temps. Avec la stabulation libre - ce qui est bien pour elles - et les moindres contacts avec le paysan qui n'a plus le temps de s'occuper de chaque animal, elles deviennent des sauvagesses. Donc, quand elles montent, je passe trois semaines à faire de l'éduca-

tion. Je travaille à l'ancienne: je les rentre et les attache quelques heures pendant la journée, je leur parle, je les caresse. La nuit, elles sont libres dans les prés. Les veaux, eux, je les rentre le soir. Je n'ai jamais eu de problème avec la meute de loups qui vit dans les parages.» Au quotidien, Claire-Lise Girardier nettoie donc l'écurie, s'occupe d'enlever les chardons, pour éviter qu'ils n'envahissent le terrain, coupe le bois pour se chauffer, vérifie les clôtures... «Ça c'est quand une journée se passe bien. Si une bête est malade ou s'il faut aller rechercher un troupeau parce que les touristes n'ont pas bien refermé les portails, c'est la galère!», raconte-t-elle, sans perdre son sourire.

ENTRE LOUP ET CLIMAT

La diminution du nombre de bergers change aussi le travail. «Avant, les dix chalets du coin étaient occupés, maintenant on n'est plus que trois. On se tient les coudes, mais ça change la dynamique. Un berger peut avoir davantage de vaches ou les paysans s'en occupent eux-mêmes, surtout depuis qu'ils ne touchent plus de subvention s'ils mettent leurs bêtes dans des alpages en France voisine. Mais le nombre de bergers va peut-être augmenter grâce à la présence du loup...» Sans prendre position, et en énumérant les différentes pistes d'adaptation (chiens patous, colliers aux hormones, tirs), elle es-

time que laisser les cornes aux bovins serait déjà un moyen de défense. Reste que ce n'est qu'un détail face aux changements climatiques. «Jusqu'en 2015, nous n'avions jamais eu de problème d'eau. C'est la première année où des camions de flotte sont montés. Depuis, nous avons eu régulièrement des moments de tension, hormis en 2021 où on n'a jamais eu autant de pluie. L'an passé, en termes de sécheresse, on a vécu le pire. Et puis cette année, on n'a jamais eu autant d'herbe...» Malgré ces difficultés, Claire-Lise Girardier a trouvé un équilibre entre ville et montagne. «Le seul moment difficile, c'est la transition. Quand je suis en haut, je n'ai pas envie de redescendre. Et vice-versa. Avec les années, c'est plus compliqué, mais je n'arrive pas à lâcher ma deuxième vie, ma grotte, mes potes d'en haut, même si je ne pourrais pas y habiter toute l'année. J'aime rencontrer des gens différents. En campagne, c'est un peu monochrome, la diversité manque.» Plurielle, Claire-Lise Girardier a plus d'une corde à son arc. La semaine dernière, la musicienne participait avec sa grosse caisse au concert annuel de la «fanfare atypique tonitruante du cosmos, Les Canards des Croupettes». Tout un programme. ■



A 67 ans, Claire-Lise Girardier est toujours bergère et musicienne, montagnarde tout autant que citadine.

EN ÉQUILIBRE, ENTRE VILLE ET ALPAGE

Bergère depuis presque quarante ans, la Genevoise Claire-Lise Girardier témoigne des changements de son métier

LE CONSEIL FÉDÉRAL VEUT OUVRIER LES MAGASINS TOURISTIQUES LE DIMANCHE



LES TRAITS TIRÉS

Vincent

VICTOIRE SYNDICALE SUR UN CAS DE DUMPING SÉVÈRE À BERNE

Soumis à des conditions de travail et de vie insoutenables sur un chantier bernois, des ouvriers hongrois ont pu obtenir le paiement de leur dû et un retour à la dignité grâce à une action menée par Unia

Manon Todesco

A peine croyable. Lors d'une visite de chantier à Berne le 6 décembre, Unia tombe sur un os. Des ouvriers, venus tout droit de Hongrie, travaillent et vivent sur ledit chantier, dans des conditions sanitaires immondes et sans avoir été payés. «Ils dormaient sur des matelas nus à même le sol, avec des toilettes sales à côté d'un chauffe-eau et une douche de fortune entre des parois à moitié arrachées», rapporte Sören Niemann, coresponsable d'Unia Berne/Haute-Argovie Emmental. Concernant leur rémunération, bien qu'ils aient été annoncés à l'Office de l'économie comme employés du secteur principal de la construction, l'entreprise hongroise qui les embauche leur a promis seulement 15 euros l'heure, au lieu du minimum de 27 francs prévu par la convention. Et en plus de ça, aucun d'entre eux n'avait reçu un seul centime de ce salaire depuis leur arrivée, à savoir début novembre. Quant aux frais et aux indemnités de logement et de nourriture, ils n'ont, sans surprise, pas été versés non plus...

ACTION COUP DE POING

Face à cette situation extrême de dumping salarial et social, Unia a immédiatement hébergé les cinq travailleurs dans un hôtel de la ville afin de les sortir de ces conditions insalubres et humiliantes, entre saleté et outils. «Les travailleurs ont dû vivre sur un chantier sale et mal chauffé. La manière dont ils ont été traités est tout simplement indigne», souligne Stefanie von Cranach, en charge de la construction à la section bernoise d'Unia.

Le lendemain matin, le syndicat, aux côtés des travailleurs, a organisé une action de protestation devant le chantier, interrompant le travail pendant quelques heures. «En accord avec les travailleurs, nous avons tout de suite mis une pression maximale sur l'entreprise générale et les propriétaires de l'immeuble pour obtenir ce que nous voulions, et rapidement», explique Sören Niemann. Et avec succès. «Le débrayage a permis à l'entreprise générale, dont le siège est dans le canton de Schwytz, de prendre conscience des dysfonctionnements, et cela l'a incitée à prendre ses responsabilités et à verser immédiatement les montants dus à la place du sous-traitant hongrois», se félicite Unia dans un communiqué de presse. Ce sont donc exactement 36 305 francs qui ont été versés aux travailleurs quelques heures plus tard. «Nous sommes extrêmement contents de l'issue de cette affaire», se réjouit le responsable syndical. «On aurait pu passer par la voie légale, qui aurait pris des années, pour peut-être ne rien obtenir. Les travailleurs se sont investis, ils ont fait leur part et ont obtenu gain de cause. Tout le monde est ravi. Cela montre à quel point il vaut la peine de se serrer les coudes et de s'engager pour ses droits!»

MESURES À RENFORCER

Le sous-traitant hongrois n'ayant pas honoré ses engagements, à savoir payer correctement ses employés, l'entreprise générale a cassé le contrat qui les liait et ne lui a rien versé. «Les travailleurs sont repartis en Hongrie en fin de semaine dernière, mais pas sans le sou», informe Sören Niemann. Pour Unia, cet incident montre qu'il



«Le chantier est à l'arrêt!», affiche la banderole tendue par Unia au petit matin du 6 décembre à Berne. Les cinq ouvriers hongrois, non-payés, devaient vivre et dormir à même le chantier. Le contrôle et les démarches d'Unia ont permis qu'ils soient payés par l'entreprise générale.

faut développer les mesures d'accompagnement et non les démanteler. «La suspension du travail dans les cas flagrants de dumping salarial est efficace et peut rapidement mettre fin à de telles situations de travail et d'hébergement indignes. Il faut donc un renforcement ciblé des mesures d'accompagnement avec une réglementation

correspondante au niveau national.» De même, ce cas montre de manière exemplaire que les frais occasionnés en Suisse (logement et nourriture) doivent aussi être payés par les entreprises de détachement. Et le syndicaliste de conclure: «Avec de tels salaires relevant du dumping, ce ne sont pas seulement les travail-

leurs étrangers qui sont exploités. Le niveau des salaires dans l'ensemble de la construction est également mis sous pression.» ■

Des salaires et des rentes pour vivre correctement

Le retard salarial reste considérable pour nombre de travailleurs, et les retraités vivent avec toujours moins, constatent les délégués de l'Union syndicale suisse

Jérôme Béguin

Les salaires et le pouvoir d'achat étaient au cœur de l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse (USS) du 1^{er} décembre. Les délégués de la faitière syndicale ont tiré un bilan mitigé des négociations salariales. Si, à la faveur de la mobilisation syndicale, des augmentations des salaires minimums et réels ont pu être décrochées dans de nombreuses branches, comme nous l'avons relaté dans nos colonnes tout au long de l'automne, la tendance n'est pas à la hausse partout. Alors que le retard salarial accumulé ces dernières années reste considérable pour de nombreux travailleurs, certaines branches et entreprises refusent d'accorder la compensation du renchérissement, ce qui devrait aller de soi, par exemple dans le secteur principal de la construction ou encore à la Confédération, qui devrait pourtant montrer l'exemple. Dans une résolution adoptée, les délégués de l'USS demandent par conséquent des hausses substantielles des salaires réels pendant les négociations encore en cours afin que les pertes de pouvoir d'achat soient compensées et que les travailleurs profitent de la bonne marche de l'économie. «De 2020 à

2024, le coût de la vie des personnes vivant seules aura augmenté de plus de 3500 francs chaque année. Les couples avec enfants ont besoin de plus de 7000 francs en plus», note la résolution. Les augmentations des loyers, des primes maladie, des produits alimentaires ou de la TVA (+0,4% dès le 1^{er} janvier) n'épargnent pas non plus les retraités. «Le résultat est violent: le renchérissement et le choc des primes ont englouti une rente mensuelle entière», souligne la même résolution. Si elle était acceptée, l'initiative de l'USS pour une treizième rente permettrait de compenser cette perte de pouvoir d'achat. Elle sera soumise en votation le 3 mars 2024 et l'USS promet de s'engager «de toutes ses forces» dans la campagne. Et n'oublions pas les jeunes! Les personnes en formation génèrent chaque année un demi-milliard pour l'économie; or, «dans de nombreux apprentis-sages, les salaires n'ont pas augmenté depuis des années, voire parfois des décennies. Le niveau des salaires n'a jamais été adapté. Les apprentis sont laissés en rade. Et les stagiaires ne peuvent que continuer à rêver de CCT qui les incluent», pointe la commission de jeunesse de l'USS, dans une résolution présentée à l'assemblée des délé-

gués et adoptée elle aussi. Le texte demande une pleine compensation du renchérissement, l'introduction de salaires minimums et d'un treizième mois de salaire pour tous les apprentis et stagiaires.

UE: LIGNE ROUGE RÉAFFIRMÉE

Il s'agit aussi de défendre les salaires dans l'optique du mandat de négociation avec l'Union européenne (UE). Les syndicalistes de l'USS ont réaffirmé leur position: oui à une ouverture des discussions sur l'extension des accords bilatéraux, «mais à condition que la protection des salaires et le service public soient dûment garantis». Les entretiens exploratoires menés jusqu'à présent avec la Commission européenne montrent que l'accès des entreprises étrangères au marché suisse pourrait primer sur la protection des salaires helvétiques. La Suisse devrait reprendre la réglementation européenne sur les frais professionnels (principe du pays d'origine), les cautions ne pourraient être perçues qu'en cas d'abus répétés et perdraient leur effet dissuasif, des instruments comme l'interdiction d'offrir ses services en Suisse ne seraient plus utilisables comme aujourd'hui, alors que la réduction du délai d'annonce compliquerait encore l'identification des tri-

cheurs. L'USS exige donc «que le remboursement des frais professionnels, l'interdiction d'offrir ses services en Suisse et les cautions soient dûment garantis». «Des améliorations s'imposent par ailleurs en matière de déclaration de force obligatoire des conventions collectives et de réglementation du travail temporaire», car «indépendamment des accords bilatéraux, la protection des salaires en Suisse est depuis longtemps sous pression. Les emplois précaires, à l'instar du travail temporaire, sont en hausse. La mise en œuvre des mesures d'accompagnement laisse à désirer dans les cantons. La location de services est ainsi en plein essor et la sous-enchère n'est pas suffisamment sanctionnée. Les chaînes de sous-traitance mettent en péril les conventions collectives. D'où la nécessité d'améliorer la protection des salaires et non de la démanteler. Or, jusqu'à présent, les employeurs ont refusé d'aborder ces problèmes, ce qui explique également l'absence de progrès concrets.» En plus, l'électricité et le rail sont menacés par une ouverture à la concurrence européenne. «L'USS exige des accords de coopération plutôt que des accords qui libéralisent l'accès au marché afin de garantir le service public.»

EN FINIR AVEC LE RACKET DES CAISSES

L'assemblée des délégués a aussi voté une prise de position en faveur de la paix à Gaza (lire en page 6). Acceptée pour examen, une dernière résolution propose d'en finir avec le «racket des caisses maladie» en créant une caisse unique et publique avec des primes proportionnelles au revenu. Toutefois, note le texte, cette caisse ne résoudra pas, à elle seule, la problématique des coûts de la santé, celle-ci «résulte également de la dégradation des conditions de travail et de la précarisation de l'emploi». «Réduire les coûts de la santé passe donc aussi par une inversion de la tendance en matière de conditions de travail. A commencer par la réduction, sans perte de salaire, de la durée du travail.» Enfin, les délégués ont approuvé l'adhésion de la Société pédagogique vaudoise, qui représente environ 2300 enseignants de l'école obligatoire. L'USS compte désormais 19 fédérations membres. ■

Toutes les résolutions sont consultables sur: uss.ch

Peut-on se défendre en cas de licenciement ?



Découvrez comment faire dans le nouvel épisode d'Industrie News. Avec Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS

unia.ch/industrienews-fr



2024

LE PREMIER PAS POUR DEVENIR UN-E PROFESSIONNEL-LE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION – FINANÇÉ PAR LA CCNT

PROGRESSO
mon-progresso.ch



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS ?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.

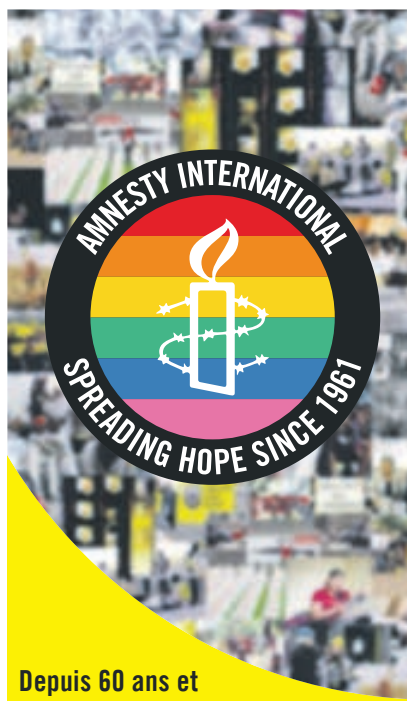


UN MOIS D'ESSAI GRATUIT ?

- Je souhaite recevoir gratuitement L'Événement syndical pendant 1 mois.
- Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à L'Événement syndical · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60



Depuis 60 ans et aujourd'hui plus que jamais :

Agir pour le changement

Amnesty sauvegarde et renforce les droits humains partout dans le monde – avec succès. Aujourd'hui, notre mouvement compte plus de 10 millions de personnes. Vous aussi, soyez de la partie !

Faites un don avec TWINT

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Entrez le montant et confirmez le don



AMNESTY INTERNATIONAL

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicite_pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

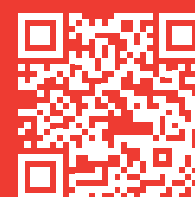
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 49870 exemplaires

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.

l'info
à vos
côtés

-30% sur nos abos
aux membres de nos
réseaux partenaires

lecourrier.ch/offres



COMPRENDRE
LE MONDE,
AGIR ENSEMBLE

«LE STATUT DES FEMMES MIGRANTES EST PARTICULIÈREMENT FRAGILE»

A Neuchâtel, une coalition d'organisations donne des pistes pour améliorer le statut des femmes migrantes victimes de violences sexistes et sexuelles. Elle demande au Canton d'agir

Aline Andrey

«Le statut des femmes migrantes est particulièrement fragile. Aujourd'hui encore, la loi sur l'asile ne donne pas de garanties suffisantes quant à la prise en compte de persécutions liées au genre et à l'octroi d'une protection juridique forte. Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas mentionnées explicitement, ni comme motif d'accueil et d'asile, ni comme raison prioritaire d'une prise en charge médicale», dénonce la Coalition neuchâteloise pour l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des migrantes victimes de violences sexistes et sexuelles, dans un communiqué. Elle déplore également que la Loi d'aide aux victimes d'infraction (LAVI), ne reconnaisse pas «les violences sexistes et sexuelles, mutilations génitales comprises, lorsqu'elles ont eu lieu dans le pays d'origine ou sur le chemin de l'exil».

REMISE D'UN RAPPORT AU CANTON

Le 7 décembre, une délégation de cette coalition a ainsi remis à la conseillère d'Etat Florence Nater un «Rapport sur l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des femmes migrantes victimes de violences sexistes et sexuelles dans le canton de Neuchâtel», fruit d'une année de travail, afin d'améliorer la prise en charge médico-sociale des personnes immigrées, femmes, filles et LGBTIQ+.

«La rencontre s'est très bien passée, relate Claudine Stähli-Wolf, présidente de Solidarité Femmes. Florence Nater a pris note de nos demandes, explicité les limites financières et légales. Si plusieurs problèmes proviennent de législations fédérales, elle est ouverte à développer ce qui est en son pouvoir. La mesure la plus urgente et la moins chère, c'est de coordonner ce qui existe, mettre en relation, créer des synergies. Le Canton doit aussi réfléchir à une meilleure formation du personnel de santé et des services sociaux sur les questions des violences sexuelles, mais

aussi des employés du Centre fédéral de Boudry qui n'ont aucune formation.»

BESOIN DE FINANCEMENT

C'est à la suite du dépôt de la pétition européenne Feminist Asylum, qu'un groupe de travail cantonal s'est formé à Neuchâtel à l'initiative de Solidarité Femmes, avec l'association Recif, l'Association suisse pour les droits des femmes (ADF) et la Marche mondiale des femmes (MMF)*. «Il est clairement apparu que la Suisse, au même titre que l'Europe, n'était pas prête à un accueil de qualité et à une prise en charge spécifique, médicale et psychologique des femmes victimes de violences sexuelles, y incluses les mutilations génitales», peut-on lire dans le rapport.

La coalition souligne que, si des projets sont en cours d'élaboration, le manque de financement freine leur concrétisation. Allouer des ressources supplémentaires au Service d'aide aux victimes (SAVI) est l'une des mesures préconisées, ainsi que l'importance de mettre en place un accueil d'urgence; de créer une Unité de médecine des violences au Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe); de développer des collaborations avec le réseau Médecins action santé migrant.e.s (MASM); d'assurer la prise en charge financière des traductions...

Dans son rapport, la coalition note que, si l'article 50 de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) permet aux autorités cantonales de préserver le statut (permis) des victimes de violences conjugales, le durcissement en parallèle des conditions de l'aide sociale pour les personnes étrangères a pour conséquence de freiner les dénonciations et les demandes de soutien. D'où l'importance pour le groupe de travail que le Canton garantisse cette protection du statut. ■

* Le collectif a été rejoint par le responsable de la Traite des êtres humains (TEH), le Service d'aide aux victimes (SAVI), des spécialistes de l'asile, Droit de rester, Médecins du monde, la



Le 7 décembre, la Coalition neuchâteloise pour l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des migrantes victimes de violences sexistes et sexuelles a rendu son analyse et ses propositions à la conseillère d'Etat Florence Nater. De gauche à droite: Stéphanie Emonet, Médecins du monde; Manuela Honegger, Grève féministe; Claudine Stähli-Wolf, Solidarité femmes; Josiane Greub, Association suisse pour les droits des femmes; Dominique Quiroga, Recif; Danielle Othenin-Girard, Vivre Ensemble; Marianne Ebel, Marche mondiale des femmes.

Croix-Rouge, des Centres de santé sexuelle, le Collectif neuchâtelois pour la Grève féministe et le Service de la cohésion multiculturelle (COSM). Sa démarche est par ailleurs soutenue par le CSP et Caritas, ainsi que par Médecins santé action migrant.e.s (MASM).

Le rapport peut être consulté sur le site: marchemondiale.ch

POING LEVÉ

VIOLEURS, TOP CHRONO!

Par Manon Todesco

Trop court pour être vrai. Est-ce que, en Suisse, en l'an 2023, on estime que, plus un viol est «court», moins grave il est et donc moins punissable il sera? Tout à fait! Le Tribunal fédéral a confirmé l'atténuation de la peine d'un violeur car l'agression n'a duré «que» 11 minutes. Ce serait, d'après l'instance suprême, «en accord avec la loi fédérale». Magnifique! Revenons sur les faits. En février 2020, à Bâle, après une soirée arrosée en boîte de nuit, une femme de 33 ans se fait raccompagner chez elle par deux hommes de 17 et 33 ans rencontrés ce soir-là. Ils la violeront dans le hall de son immeuble. Le mineur est relaxé et le trentenaire écope de quatre ans et trois mois de prison, en plus d'une interdiction de présence sur le territoire suisse pendant huit ans car de nationalité portugaise. Ce dernier fait recours. En 2021, la Cour d'appel de Bâle rend son verdict avec une peine édulcorée à trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, et une interdiction de sol suisse pendant six ans! Comment le tribunal motive-t-il son choix? Accrochez-vous bien. La victime aurait «joué avec le feu», «donné des mauvais signaux» et l'agression a été jugée... courte!

Stupeur et indignation. Le dossier est porté devant le Tribunal fédéral par la victime, qui rendra donc sa décision le 22 novembre. Si la Haute Cour rejette une quelconque responsabilité de la victime (ouf, au moins ça!), elle confirme la validité d'une peine plus courte. Ben oui quoi, bien qu'il ait essayé, l'accusé n'a pas pénétré la victime, il l'a «juste» forcée à lui faire une fellation. La pénétration, c'est l'accusé mineur qui s'en est chargé et, lui, n'a pas du tout été inquiété par la justice. Parce que c'est bien connu, violer quelqu'un à 18 ans, c'est grave, mais à 17 ans, c'est une erreur de jeunesse. Et puis bon, ça n'a duré «que» 11 minutes, ça va, on va pas en faire un fromage! C'est quoi 660 secondes dans une vie, hein? Bien assez pour gâcher celle de la victime et la dégoûter des institutions de notre pays et de sa manière de traiter les femmes. Quelle honte! Quel scandale! Quelle indécence! Le viol est un acte criminel, qu'il dure 30 secondes, 8 minutes ou 2 heures.

Sans déconner, ça va être ça maintenant? Chers violeurs, à vos chronomètres! Plus rapides vous serez, plus facilement vous vous en tirerez! Vite fait, bien fait! C'est révoltant, comme d'habitude, on se heurte à une vision masculine et patriarcale de la justice et de la sexualité qui ne fait que minimiser le traumatisme subi par les femmes et alimenter la culture du viol. Elle a vécu 11 minutes d'enfer, point. Et rien ne peut l'excuser. Ni sa tenue, ni le lieu, ni son comportement, ni l'heure tardive, ni ce qu'elle a fait avant ou avec d'autres, ni le fait qu'elle était alcoolisée. Rien. Tout ce qui n'est pas un OUI est un NON. C'est bon, vous avez pigé? ■

«En Suisse, le système Dublin prime sur la vulnérabilité»

Propos recueillis par Aline Andrey

Trois questions à Marianne Ebel, vice-présidente de la Marche mondiale des femmes, et cheville ouvrière du rapport de la coalition neuchâteloise.

QUESTIONS RÉPONSES

Ce n'est pas la première fois que vous dénoncez la situation des femmes migrantes victimes de violences sexuelles et sexistes...

Déjà au temps de notre campagne Appel d'elles, lancée en 2017, nous demandions à Simonetta Sommaruga (alors conseillère fédérale, *ndlr*) de reconnaître les violences faites aux femmes dans leur parcours migratoire. En se basant sur les brochures du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), on nous disait que c'était le cas. Or, dans les faits, il n'en est rien. En Suisse, le système Dublin prime sur la vulnérabilité. Beaucoup de personnes ont témoigné des traitements horribles subis en Croatie. Mais le SEM ne les a pas pris en compte. Or, être soigné devrait être une priorité.

Qu'attendez-vous du Canton, mais aussi de la Confédération?

Pour l'heure, nous attendons des trois femmes socialistes en charge de la migration, à la tête de notre Canton, du SEM et membre du Conseil fédéral, de faire respecter les droits humains. Au vu des guerres en cours et de la situation mondiale, des personnes vulnérables vont continuer d'arriver. Cet été, la pétition de Feminist Asylum «Pour une reconnaissance effective des motifs d'asile propres aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+» a été enterrée par le Parlement et le Gouvernement suisses qui agissent pourtant très en-deçà de ce qu'ils devraient faire pour les personnes vulnérables. Le GREVIO (Groupe d'expert.e.s sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, *ndlr*) a fait un rapport très critique sur la manière dont la Suisse applique, ou plutôt n'applique pas, la Convention d'Istanbul (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, *ndlr*).

A Neuchâtel, vous demandez notamment une meilleure coordination de tous les acteurs?

En travaillant ensemble sur ce rapport, nous nous sommes rendu compte que nous partageons toutes et tous le même souci du respect des droits humains et qu'une coordination fait défaut. L'urgence se porte aussi sur le manque d'hébergement, d'interprètes et de formation. Les employés du centre fédéral de Boudry ne sont pas formés à la reconnaissance de la vulnérabilité. Les personnes exilées sont renvoyées ou déplacées de canton en canton. Je pense notamment à une femme violée qui, enceinte, a perdu son enfant après avoir été battue à la frontière croate. Puis, elle a été de nouveau violée au Tessin et est retombée enceinte. Or, le SEM voulait la renvoyer en Croatie! Si, finalement, elle a obtenu de pouvoir rester en Suisse, elle a été transférée à Lucerne, alors qu'elle parle le français. Elle est suivie, mais avec des difficultés supplémentaires liées à la langue. ■

LE MONDE OUVRIER SOLIDAIRE

Quel rôle les syndicats à l'échelle internationale ont-ils à jouer dans le conflit israélo-palestinien? Des travailleurs du monde entier s'organisent pour tenter de faire bouger les choses

Textes Manon Todesco

Après la trêve de sept jours qui a eu lieu fin novembre, les bombardements et les combats ont repris dans le conflit qui oppose Israël au Hamas à Gaza. A ce jour, on dénombre plus de 17 000 morts côté palestinien, quasi tous des civils, et pour la grande majorité, des femmes et des enfants. Des centaines de morts sont à déplorer également côté israélien, et des dizaines d'otages. Aux quatre coins du monde, des voix de tous les horizons se sont élevées pour appeler au cessez-le-feu.

Dans ce contexte, la coordination syndicale Workers in Palestine, composée de dizaines de syndicats palestiniens rassemblant travailleurs agricoles, pharmaciens ou encore enseignants, a interpellé mi-octobre l'ensemble du monde syndical et ouvrier dans un message poignant: «Nous lançons cet appel alors que nous constatons des tentatives visant à interdire et à réduire au silence toute forme de solidarité avec le peuple palestinien. Nous vous demandons de vous exprimer et d'agir face à l'injustice, comme les syndicats l'ont fait historiquement. Nous sommes convaincus que la lutte pour la justice et la libération de la Palestine n'est pas seulement une lutte déterminée à l'échelle régionale mais également mondiale.»

BLOCAGES

Le traditionnel internationalisme de la classe ouvrière, qui a toujours su porter sa voix au cours de l'histoire pour s'opposer aux dictatures ou aux injustices, lors de l'Italie de Mussolini, l'apartheid sud-africain ou encore la récente guerre en Ukraine, est-il encore d'actualité?

Il semblerait que oui. Depuis début octobre, des syndicats du monde entier tentent d'empêcher les livraisons d'armes vers Israël. Des grèves et des actions ont été organisées, notamment dans la production et le transport de matériel militaire destiné à Israël. C'est le cas des dockers des ports de Barcelone, de Gênes, d'Oakland, de Tacoma (USA), de Melbourne ou encore de Toronto, qui ont réussi à bloquer l'envoi de marchandises. Il y a aussi eu une mobilisation des travailleurs du transport en Belgique et des blocages dans une fabrique d'armement israélienne en Angleterre.

En Espagne, de nombreuses organisations syndicales, mais aussi des collectifs de gauche, exigent de leur gouvernement une rupture urgente de toutes les relations diplomatiques et économiques avec Israël.

LIMITES

Dans un article du journal en ligne français Rapports de force, un docker et syndicaliste génois explique: «Nous avons des camarades qui surveillent les navires et peuvent voir s'il y a des armes à bord. Nous avons toujours été solidaires des peuples qui luttent pour l'autodétermination, et



Partout dans le monde, comme ici à Lausanne le 19 octobre dernier, des manifestations massives de solidarité avec le peuple palestinien se déroulent pour exiger l'arrêt du massacre.

la question palestinienne fait partie de ces luttes. Nous sommes des travailleurs internationalistes et c'est pourquoi nous voulons nous battre pour essayer de changer les choses.» Certes, ces initiatives à elles seules ne suffiront pas à enrayer le conflit,

car le plus gros exportateur d'armes reste les Etats-Unis. Mais elles ont le mérite d'interroger les pays exportateurs d'armes sur leur rôle et leur potentielle complicité dans cette guerre. On évoque aujourd'hui des «crimes de guerre», on parle également de «géo-

cide», des qualifications qui seront précisées après les différentes enquêtes internationales menées. ■

L'USS APPELLE À LA PAIX À GAZA

Lors de son assemblée des délégués du 1^{er} décembre, l'Union syndicale suisse (USS) a pris position sur le conflit israélo-palestinien dans une résolution. Cette dernière condamne tout aussi fermement les attaques terroristes du 7 octobre menées par le Hamas que la «réaction disproportionnée de l'armée israélienne, qui multiplie depuis lors les frappes aériennes sur la bande de Gaza». Pour la faitière syndicale, il est urgent de rapidement mettre un terme à cette crise. «La population civile palestinienne, qui vit depuis des années déjà sous la dictature brutale du régime du Hamas tout en subissant un blocus inacceptable exercé par Israël, est désormais exposée à des bombardements continus et, faute de soins médicaux, le bilan humain s'alourdit chaque jour.»

Elle appelle donc à un cessez-le-feu et à la création immédiate de corridors humanitaires vers la bande de Gaza. Les syndicats exigent par ailleurs la libération inconditionnelle de tous les otages israéliens, le désarmement du Hamas sous l'égide de la communauté in-

ternationale et le transfert de la bande de Gaza sous un gouvernement palestinien démocratique et respectueux de l'Etat de droit. «De son côté, le Gouvernement israélien devra respecter ses obligations découlant du droit international et mettre en œuvre les décisions de l'ONU. Dans cet esprit, le Conseil fédéral s'engagera en faveur d'une paix durable dans la région.»

PROTÉGEONS LES TRAVAILLEURS

L'USS exprime également toute sa solidarité avec les travailleurs sur place, qui continuent à œuvrer pour assurer les services fondamentaux à la population et exige, de fait, leur protection. «A ce jour, de nombreux travailleurs humanitaires ont déjà payé de leur vie leur engagement humanitaire. De nombreux journalistes ont également été tués à Gaza depuis le début de la guerre. Nous demandons la protection de celles et ceux qui continuent de travailler dans les services publics, les soins, l'eau et l'énergie, l'éducation et d'autres secteurs clés.» ■

DÉBAT SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Le 15 décembre, Genève accueillera des intervenants de taille lors d'une soirée débat pour parler de la situation à Gaza et de la solidarité internationaliste avec le peuple palestinien. Le Français Olivier Besancenot, porte-parole du NPA, sera présent, aux côtés de Soha Bechara, militante du Collectif Urgence Palestine et ex-détenue de la prison israélienne de Khiam. Sahar Mohammad Khaled, militante féministe, syndicaliste et coordinatrice de la section Femmes du syndicat PWSU (Palestinian Workers Struggle Union), interviendra également en direct depuis la Cisjordanie. Enfin, Joseph Daher, militant de Solidarités et universitaire, sera de la partie.

Dans le contexte actuel de guerre, qui se traduit par des bombardements meurtriers et un blocus qui prive les Palestiniens d'eau, de nourriture et de médicaments, la solidarité est plus nécessaire que jamais. Comment agir? Les organisateurs invitent chacune et chacun à participer à cette soirée pour en débattre. ■ MT

Infos pratiques: vendredi 15 décembre, à 19h, Maison internationale des associations, salle Gandhi, rue des Savoises 15, à Genève.

MANIFESTATIONS POUR LE CESSER-LE-FEU IMMÉDIAT!

Face à l'escalade de la guerre et aux atrocités commises à l'encontre des populations civiles, des manifestations de solidarité et des actions pour la paix se dérouleront cette fin de semaine dans plusieurs villes de Suisse. Parmi elles:

Jeudi 14 décembre à 18h à Genève:

Rassemblement pour une paix juste en Israël/Palestine, à la place des Nations. Y participeront Ruth Dreifuss, ancienne conseillère fédérale; Ayman Nasrallah, activiste palestinien suisse pour la paix; et Yossi Zabari, activiste israélien pour la paix, acteur et poète. Organisée par une pluralité d'associations, dont l'Institut des cultures arabes et méditerranéennes (Icam), la manifestation exige notamment un cessez-le-feu immédiat et un arrêt des violences de masse, la libération de tous les otages israéliens, celle des prisonniers palestiniens détenus arbitrairement, l'octroi d'aide humanitaire et l'arrêt des ventes d'armes dans la région. Chacun est invité à venir avec une bougie.

Samedi 16 décembre à 14h à Yverdon:

Manifestation au départ de la place des Droits de l'homme (carrefour rue des Remparts - rue du Casino). Mise sur pied par Solidarité et écologie, le Parti socialiste yverdonnois, le POP et les Verts, cette démonstration demande un cessez-le-feu immédiat à Gaza avec retrait des troupes israéliennes, la libération des otages israéliens et la libération des Palestiniens enfermés arbitrairement.

Samedi 16 décembre à 16h à Genève:

Grande manifestation en solidarité avec le peuple palestinien au Parc des Croupettes. Organisée par le mouvement BDS (Boycott, désinvestissement et sanctions contre Israël), cette mobilisation exige le cessez-le-feu immédiat et l'arrêt du génocide à Gaza. ■ L'ES

Lausanne: la poste de Saint-François est sauvée

«Une victoire sans précédent pour les usagers et les usagers!» C'est par cet intitulé que le collectif «La Poste doit rester à Saint-François» s'est réjoui la semaine dernière du maintien de l'office dans l'Hôtel des Postes situé au cœur de Lausanne. Aujourd'hui propriétaire de la société immobilière zurichoise PSP Real Estate, le bâtiment historique va être rénové dès janvier pour une période de deux ans. Or, depuis la mise à l'enquête au printemps

2022, aucune garantie n'a été donnée quant à la réintégration du bureau de poste. Face à la menace que ce point d'accès central aux prestations disparaîsse, des citoyennes et des citoyens avaient créé le collectif «La Poste doit rester à Saint-François», avec le soutien d'associations, de partis, de syndicats et de commerçants. Après une manifestation en été 2022, une pétition munie de plus de 3300 signatures demandant le maintien de l'office et déposée début 2023, le collectif alertait de

nouveau cet été sur l'absence d'informations alors même que le permis de construire avait été délivré. «La pression publique constante exercée par le collectif a payé. Pour la première fois en Suisse, un office de poste menacé de fermeture est sauvé à la suite d'une mobilisation citoyenne importante et de longue haleine. C'est une victoire essentielle pour le service public et pour ses usagers et ses usagers contre la logique de rendement immobilier maximal, victoire obtenue grâce à une cam-

pagne de mobilisation de terrain et sur la durée», se réjouit le collectif dans un communiqué. «La société propriétaire PSP, quant à elle, n'a jamais répondu aux sollicitations du collectif, démontrant son désintérêt total pour le service public.»

A noter que l'office fermera temporairement ses portes dès le samedi 30 décembre à 11h30. Ses collaborateurs renforceront, selon les informations du géant jaune, les bureaux de l'avenue de la Gare et de la place de la Riponne.

Plus largement, le collectif citoyen souligne: «D'autres projets de fermeture d'offices de poste trouveront en travers de leur chemin la même détermination populaire et organisée. Nous appelons donc La Poste à renoncer à tout plan de démantèlement de ses offices.» Pour mémoire, les deux tiers des offices du géant jaune ont été fermés ces vingt dernières années. ■ AA

PAS DE HAUSSE DU CHÔMAGE PROVOQUÉE PAR LE SALAIRE MINIMUM GENEVOIS

Une étude scientifique montre que l'introduction du salaire légal en 2020 n'a pas eu d'impact significatif sur le taux de chômage à Genève

Jérôme Béguin

Introduit fin 2020, le salaire minimum cantonal genevois n'a pas eu l'impact sur le taux de chômage que prédisaient ses adversaires. C'est la conclusion d'une évaluation scientifique menée par une équipe de l'Université de Genève et de la Haute école de gestion (HEG) présentée jeudi dernier au Département de l'économie et de l'emploi et en présence des partenaires sociaux. L'étude est basée sur l'analyse des données agrégées du chômage de mai 2018 à avril 2023 et sur une comparaison entre Genève et des cantons ne disposant pas d'un salaire minimum légal. «Un tout petit effet négatif de 0,19 point de pourcentage en moyenne sur le taux de chômage est constaté, la différence se monte à 0,35 point de pourcentage avec le canton de Vaud, mais ce n'est pas statistiquement significatif, cela se situe dans la marge d'erreur», indique Sylvain Weber, professeur d'économie à la HEG. En général, le taux de chômage évolue de la même façon dans tous les cantons et il est déterminé en premier lieu par la conjoncture, explique l'économiste. Et partout, le chômage est en décline. L'année dernière, il a atteint son plus bas niveau depuis vingt ans.

Le même constat avait été fait à Neuchâtel, premier canton à avoir introduit un salaire minimum en 2017 et qui subissait à l'époque le chômage le plus élevé de Suisse.

IMPACT SUR LES JEUNES

«C'est une très bonne nouvelle, même si nous nous y attendions, des études étant arrivées à la même conclusion dans d'autres pays», réagit Davide De Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). Responsable de l'évaluation, José Ramirez, professeur d'économie à la HEG, confirme: «Toute la littérature scientifique montre que l'impact d'un salaire minimum est peu importante. Si ce n'est envers les jeunes.»

Le taux de chômage des moins de 25 ans semble être légèrement supérieur, de 0,6 point de pourcentage, à ce qu'il aurait pu être sans salaire minimum. Au printemps prochain, l'équipe de chercheurs présentera une nouvelle évaluation basée sur les données individuelles du chômage qui permettra de mieux comprendre les effets du salaire minimum sur les entrées et les sorties du chômage. «Cette moindre diminution du chômage des jeunes n'est pas une surprise non plus. Il est possible qu'elle provienne de la réduction des



La conférence de presse du Conseil d'Etat et des partenaires sociaux sur la première évaluation de l'introduction du salaire minimum à Genève était très attendue. Les résultats de l'étude montrent qu'il n'y a pas d'effet significatif sur le taux de chômage.

faux stages», estime Davide De Filippo. «L'hypothèse que nous faisons, c'est que cet effet s'estompe», souligne la conseillère d'Etat Delphine Bachmann. Pour José Ramirez, il ne faut pas trop se faire de souci pour le

chômage des jeunes, d'ici à 2030, toute une génération de baby-boomers va partir à la retraite et les emplois ne vont pas manquer.

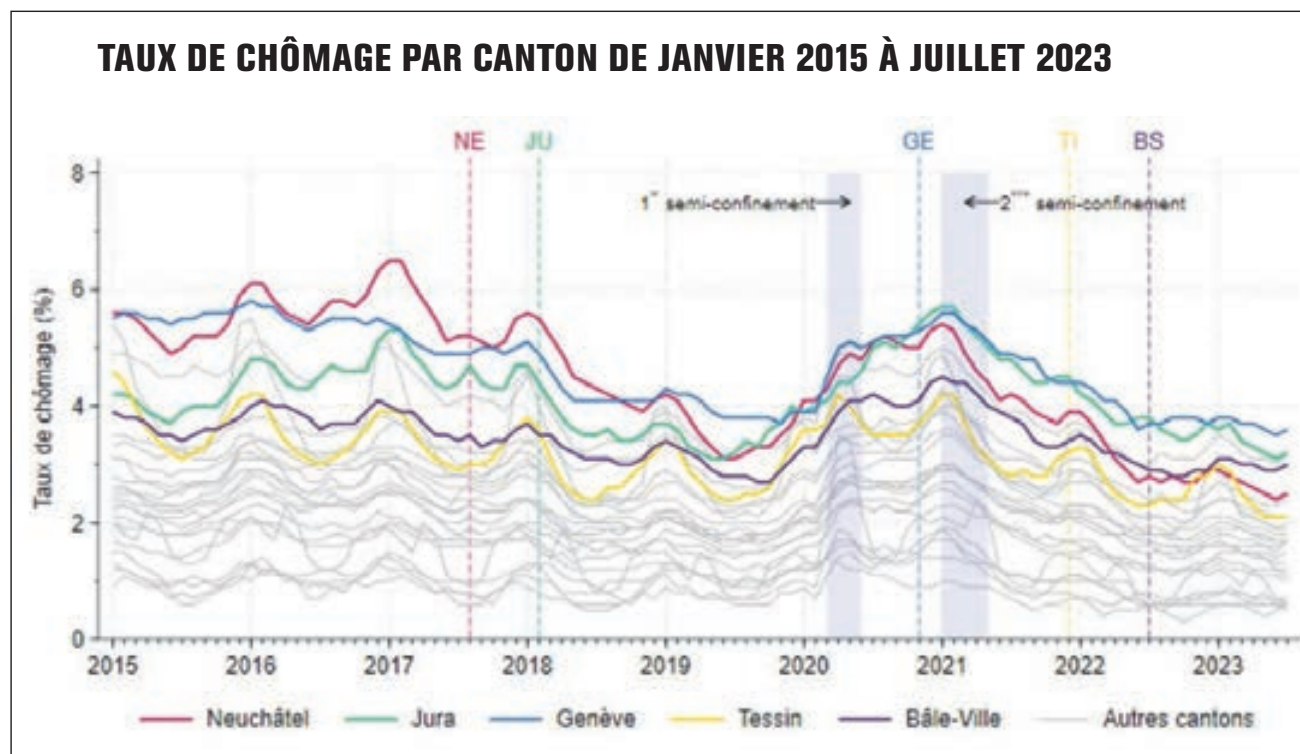
Quoi qu'il en soit, un point positif, c'est que, selon un sondage, près de 90% des jeunes connaissent l'existence du salaire minimum et deux tiers d'entre eux le montant, fixé à 24 francs l'heure. Président de l'Union des associations patronales genevoises (UAPG), Pierre-Alain L'Hôte déplore tout de même un impact sur les jobs d'été: «Nous avons constaté que nombre d'entreprises y ont renoncé et que, dans certains secteurs, cette disposition a pratiquement disparu, car il est difficile de rétribuer ces emplois au salaire minimum.»

CONSEIL D'ÉTAT OPPOSÉ À LA MOTION ETTLIN

L'UAPG avait combattu le salaire minimum approuvé par 58% des votants. «Nous n'avons pas l'intention de revenir sur le résultat du vote», assure aujourd'hui Pierre-Alain L'Hôte. Certains membres de la fédération patronale soutiennent pourtant ouvertement la motion Ettlín. Votée au Parlement fédéral, celle-ci veut faire primer les rémunérations inscrites dans les conventions collectives de travail, parfois inférieures aux salaires minimums cantonaux. «Le Conseil d'Etat est attaché à défendre le vote des Genevois, nous ne voulons pas que cette motion fasse tomber le salaire minimum, il n'est pas question de revenir en arrière», affirme Delphine Bachmann.



Remarquons encore qu'aucun impact n'a été constaté sur d'autres catégories d'âge, ni sur le chômage des femmes, majoritaires dans les bas salaires. Le salaire minimum «le plus élevé du monde», qui bénéficie à près de 20 000 personnes, n'a pas non plus provoqué un afflux de travailleurs frontaliers et étrangers. «Nous n'avons pas constaté de hausse massive des demandes de permis», note José Ramirez. Pour Davide De Filippo, au contraire, «la possibilité de pouvoir importer de la main-d'œuvre éloignée et bon marché s'est fortement réduite.»



Comme le montre le graphique, l'introduction du salaire minimum (traits en pointillés) dans cinq cantons (lignes en couleur) ne les a pas détachés des autres cantons dépourvus de ce dispositif (lignes grises). Le taux de chômage étant avant tout déterminé par la conjoncture économique.

Chaskis doit se soumettre à la location de services

La justice genevoise rejette le recours de Chaskis, le sous-traitant d'Uber Eats qui fournit des coursiers à la multinationale californienne

Jérôme Béguin

À Genève, la Chambre administrative de la Cour de justice a confirmé que Chaskis SA doit se soumettre à la Loi fédérale sur la location de services. Chargée de recruter les livreurs pour le compte de la multinationale californienne, cette société contestait une décision de l'Office cantonal de l'emploi prise en novembre 2022. Dans un communiqué, la Cour de justice explique que la plateforme Uber

Eats «permet d'exercer un pouvoir de direction sur les livreurs employés, au moins partiellement, dans la mesure où ceux-ci reçoivent des instructions relatives aux lieux du retrait de la commande et de sa livraison. L'application implique également une certaine intégration des coursiers à la société propriétaire de l'application, laquelle détient des données personnelles des livreurs.» Les juges soulignent également que «le risque commercial d'activité de livraison n'est pas supporté exclusivement par la société employant

des livreurs, mais également par la société détenant la plateforme dans la mesure où les utilisateurs pourraient se détourner de l'application». En conséquence, Chaskis doit requérir une autorisation de pratiquer la location de services auprès du Canton. L'entreprise doit aussi appliquer la Convention collective de travail (CCT) de la location de services. Celle-ci stipule qu'en ce qui concerne le salaire et le temps de travail, ce sont les dispositions de la CCT de l'entreprise ou de la branche, si elles existent,

qui doivent s'appliquer. Pour Unia, il faut utiliser la Convention collective nationale de travail (CCNT) de l'hôtellerie-restauration. Le syndicat peut s'appuyer sur une expertise juridique réalisée par le professeur Kurt Pärli de l'Université de Bâle. Cette position est partagée par la commission paritaire de l'hôtellerie-restauration. Chaskis est signataire de la CCT pour les coursiers à vélo et les services coursiers urbains, qui est moins favorable aux travailleurs. Mais il y a fort à parier que l'entreprise se portera au Tribunal fédéral et

obtiendra un effet suspensif. Histoire de gagner du temps, à l'image de son mentor Uber. Pour ce qui concerne son activité de transport de personnes, Uber fait appel à une autre société tierce, MITC. Là aussi, le Canton de Genève a décidé que cette entreprise devait être soumise à la location de services et, là encore, un recours est pendant devant la Cour de justice. ■

VALAIS LES FERBLANTIERS, COUVREURS ET INSTALLATEURS SANITAIRES TOUCHERONT 100 FRANCS DE PLUS

Satisfaction en Valais: les quelque 4000 travailleurs couverts par la Convention collective de travail de l'enveloppe et de la technique du bâtiment bénéficieront, en 2024, d'une augmentation des rémunérations de 100 francs par mois. Les partenaires sociaux de la branche, Unia, le syndicat SCIV, ainsi que l'association patronale Tec-Bat, se sont réjouis du résultat des négociations salariales et de l'accord signé récemment.

Ainsi, les ferblantiers, couvreurs, installateurs sanitaires, chauffagistes ou encore techniciens de la ventilation et de la climatisation auront une revalorisation équivalente à 2,1% pour un salaire moyen. «Cette augmentation de 100 francs permet une pleine compensation du renchérissement ainsi qu'une revalorisation réelle des salaires», notent les partenaires sociaux dans un communiqué commun. Selon l'accord, tous les minimums salariaux seront, quant à eux, augmentés de 0,50 franc l'heure. Soit, pour un mois, presque 90 francs. «Cette revalorisation de la grille des salaires minimums est importante dans le cadre de la lutte contre le dumping salarial et protège ainsi, mieux, les entreprises



THEYRY PORCHET

vertueuses d'une concurrence faussée et déloyale», soulignent les partenaires sociaux qui saluent l'accord trouvé. ■ SH

vertueuses d'une concurrence faussée et déloyale», soulignent les partenaires sociaux qui saluent l'accord trouvé. ■ SH

FENACO POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES

Les négociations salariales chez Fenaco ont échoué. Après consultation des employés, les commissions du personnel et les syndicats Unia et Syna ont refusé l'offre de la direction de la société coopérative agricole. Celle-ci veut augmenter en 2024 la masse salariale de 2,04%, dont 1,2% serait consacré à une augmentation générale des rémunérations, avec une hausse des salaires mensuels de 60 francs au minimum, et le reste à des revalorisations individuelles laissées à la discrétion de la direction de l'entreprise.

«Dans ces négociations salariales, nous avons une préoccupation majeure, que la direction de Fenaco accepte d'entrer en matière sur une augmentation généralisée et que celle-ci soit supérieure aux augmentations indi-

viduelles. Nous avons réussi à obtenir satisfaction sur ces deux points, mais l'enveloppe attribuée ne permet toutefois pas de couvrir la hausse du coût de la vie. Nous avons consulté le personnel, qui a jugé l'offre de la direction insuffisante», indique Yves Defferrard, membre du comité directeur d'Unia. Dans un communiqué, Fenaco a assuré avoir fait progresser les salaires de 10,5% durant la dernière décennie, tandis que le renchérissement s'élevait sur la même période à 6%. «Jusqu'à présent, seules des augmentations individuelles étaient attribuées. Nous n'avons aucune preuve que tout le monde en ait profité. Nous avons cherché à savoir qui avait bénéficié l'année dernière d'une indexation au coût de la vie et le résultat c'est qu'une part importante des personnes consultées en

a été privée», rapporte Yves Defferrard. Actif dans l'agriculture, l'industrie alimentaire, le commerce de détail et l'énergie, connu pour ses magasins Volg et Landi, le groupe Fenaco, qui emploie quelque 11500 collaborateurs, a réalisé un chiffre d'affaires de 8 milliards et un bénéfice de 138 millions en 2022. «De notre point de vue, le groupe avait largement les moyens de donner plus, conclut le syndicaliste. Même s'il reste encore insuffisant, il faut reconnaître qu'un pas en avant a été réalisé. Le personnel et les syndicats ont été entendus sur le fait qu'il fallait attribuer des augmentations générales. Ce n'est quand même pas rien dans une entreprise de passer d'un système individuel au général.» ■ JB

VAUD UN AVENT ÉCOLOGISTE

Après un premier événement le 10 décembre, le collectif Grondements des terres invite à l'art et aux rencontres sur le plateau de la Birette de la colline du Mormont, entre La Sarraz et Eclépens, les 17, 22 et 24 décembre. Artistes, géographes, archéologues, architectes, poètes, habitantes et habitants, familles en balade sont appelés à «créer une archive vivante du plateau de la Birette, qui connut la première ZAD de Suisse et est aujourd'hui défriché par les machines d'Holcim». L'objectif est de produire un document collectif (exposition et brochure) de souvenirs et de savoirs sur ce

lieu. Ce projet d'archéologie du présent, «Birette revit!», est porté par Grondements des terres et ses amis, dont l'architecte Matthieu Jaccard. Il se fait aussi l'écho de l'initiative Sauvez le Mormont et de l'exposition «Sacré Mormont» présentée jusqu'au 10 mars 2024 au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire au Palais de Rumine. «Au travers d'une riche documentation et de témoignages archéologiques uniques, cette exposition attire notre attention sur l'importance hors du commun d'un lieu clé de la civilisation celtique. Paradoxe invraisemblable, ce site aujourd'hui célébré a été complètement détruit par la car-

rière exploitée depuis 1953 par la multinationale la plus polluante de Suisse, (Lafarge)Holcim», explique Grondements des terres. Et les activistes de questionner: «Comment comprendre que la colline du Mormont, et aujourd'hui le plateau de la Birette, sa richesse tant historique que naturelle, continue d'être dévorée au bénéfice d'intérêts capitalistes écocidaire?» ■ AA

Plus d'informations et programme sur: grondementsdes terres.org/programme-et-actualite

CONSTRUCTION LES PATRONS GENEVOIS REFUSENT UNE HAUSSE GÉNÉRALE DES SALAIRES

Sonya Mermoud

Attentes des syndicats genevois déçues dans la construction. Unia, le Sit et Syna ont exprimé leur indignation face au refus de la section cantonale de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et du Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil de ne pas entrer en matière sur une augmentation générale des rémunérations. Et d'emboîter ainsi le pas à la SSE qui, fin octobre, a quitté la table des négociations salariales, campant sur sa position. Une attitude qualifiée d'«arrogante, de méprisante et d'irrespectueuse».

Dans un récent communiqué de presse, les organisations de travailleurs se sont dites stupéfaites du comportement de leurs partenaires locaux qui ont adopté la vision nationale, dénonçant dans ce cas-là aussi «une attitude honteuse face à la demande légitime des travailleurs» et insistant sur le contexte d'inflation. «Les travailleurs genevois ont subi de plein fouet l'augmentation du coût de la vie ainsi qu'une perte du pouvoir d'achat significative. Genève est une des villes suisses où les coûts sont les plus élevés, et fait partie des villes les plus chères du monde.» Unia, le Sit et Syna ont aussi évoqué la bonne santé du secteur du gros œuvre genevois qui, ces dernières années, «a pu jouir

d'une très bonne situation avec des carnets de commandes remplis, ce qui a même conduit à une pénurie de main-d'œuvre». Une situation dont, affirment-ils, n'ont pas bénéficié les maçons. «La richesse produite s'est accumulée exclusivement dans les caisses du patronat.» Toujours selon leurs propos, les pronostics pour l'an prochain et même les années suivantes sont positifs. «Mais les astuces du patronat afin de multiplier les profits, comme la sous-traitance à large échelle, battent leur plein et ont pour seul but de faire des bénéfices sur le dos des travailleurs.»

Dans ce contexte, les syndicats demandent publiquement aux associations partenaires genevoises de revoir leur copie. Et d'octroyer à tous les travailleurs sans exception une hausse de 5% sur les salaires minimums et les effectifs. «Il existe une véritable urgence de revaloriser les salaires. Les marges bénéficiaires des entreprises le permettent largement.» Parallèlement, ils prient l'Etat, les communes, les régies publiques et semi-publiques de s'assurer que les sociétés du secteur octroient la hausse revendiquée. «En cas de refus, nous leur demandons de ne pas reconduire les contrats et les mandats publics de ces entreprises.» Unia, le Sit et Syna vont maintenant organiser une campagne sur les chantiers pour informer les travailleurs des dernières évolutions. ■



La décision des patrons pourrait attiser la colère des maçons genevois, ici en novembre de l'année dernière.

LECTRICES, LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS
CE JOURNAL EST LE VÔTRE!

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch - www.evenement.ch

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique.

Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: veuillez vous adresser à M. et Mme Carlos et Augustina Pinto au 078 803 62 43 ou carlosmendes614@gmail.com

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h

à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève.
Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GRUPE DES RETRAITÉS Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales: les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat: le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat: mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

TRANSJURANE

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE

Syndicat
Tous les secrétariats du syndicat Unia Transjurane seront fermés du lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier 2024.

Caisse de chômage

Les OP de Saint-Imier, Moutier et Porrentruy seront fermés du lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier 2024.

Nous vous souhaitons de Joyeuses fêtes de fin d'année.

SAINT-IMIER

GRUPE DES RETRAITÉS

Repas du groupe du Vallon
Jeudi 14 décembre: rendez-vous à 11h au restaurant de l'Etoile à Corgémont. Repas de midi au prix de 20 francs par personne. Inscriptions auprès de Marianne: 032 492 21 51.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des

secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous**. Elles ont lieu les **lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h**. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil sans-emploi.ch.

L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement.

Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

«IL EST URGENT D'AGIR POUR PROTÉGER LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL»

L'assemblée des militants de l'industrie de l'Arc lémanique d'Unia s'est réunie dernièrement pour faire le bilan de l'année écoulée, parler des retraites mais aussi du licenciement de l'un des leurs

Textes Sylviane Herranz

Menu copieux pour l'assemblée générale des militants et des militantes de l'industrie de l'Arc lémanique d'Unia qui s'est tenue il y a presque un mois à Lausanne. Outre un retour en arrière sur l'année écoulée et la discussion sur le licenciement antisindical de l'un d'entre eux, les retraites étaient à l'ordre du jour. Gabriela Medici, spécialiste de la question à l'Union syndicale suisse (USS), est venue présenter les enjeux des votations à venir sur la 13^e rente AVS et la réforme LPP 21 (voir article ci-dessous). Présidée par Pierre-Alain Geiser, l'assemblée avait été préparée par le comité de l'Arc lémanique. «Pour nous, c'est important de fonctionner comme

ça, les travailleurs doivent prendre les décisions», a précisé Abdeslam Landry, responsable de l'industrie de la section, à la trentaine de personnes présentes.

ATTAKES REPOUSSÉES

Il est notamment revenu sur les négociations de renouvellement de la CCT des machines. «Swissmem, l'association patronale, est arrivée avec des propositions inacceptables: retour à la semaine de 42 heures, semaine de 6 jours de travail, suppression du renchérissement automatique pour les salaires minimaux, introduction d'un jour de carence en cas de maladie ou encore restriction du droit de participation des commissions du personnel. Nous avons pu repousser les attaques,

ce qui n'était pas facile, les autres syndicats, notamment Employés Suisse, étaient prêts à négocier les 42 heures avec du travail sur 6 jours: ils appellent ça "améliorer la vie des salariés".» Autre élément du bilan, les négociations salariales. Si beaucoup sont en cours, un bon résultat est annoncé chez Vetropack avec 100 francs d'augmentation des salaires pour tous, ce qui représente, pour les bas salaires, environ 2,5% d'augmentation, alors que l'inflation était de 1,7% en octobre. Cependant, a souligné le secrétaire syndical, même en cas d'indexation automatique, ces hausses sont insuffisantes au vu des dépenses qui ne sont pas prises en compte dans l'indice des prix à la consommation. «Le coût de la vie a explosé, notre pouvoir d'achat a diminué et les dividendes ont grimpé de 240%!» Le syndicaliste a rappelé les résultats décevants de l'année dernière: «Nous avions dit aux commissions du personnel de venir nous voir si le résultat des négociations ne les satisfaisait pas. Mais aucune n'a osé le faire. Pourquoi? C'est la peur des représailles.»

PROTÉGER LA LIBERTÉ DE PAROLE ET D'ASSOCIATION

Abdeslam Landry a enchaîné sur la protection des délégués syndicaux: «Pour briser cette peur, il faut un outil pour avoir la liberté de parler. Il y a des dispositions conventionnelles qui nous protègent contre les abus, par exemple dans la CCT des machines. Mais aujourd'hui, même ce minimum conventionnel n'est pas respecté et il est violé dans certaines entreprises. On ne peut pas parler de partenariat social si la CCT est piétinée. Et je ne parle même pas des entreprises sans CCT. Aujourd'hui, n'importe quelle raison peut être évoquée et servir de prétexte pour virer un délégué. Nous venons de le vivre dans notre groupe et ça fait très mal. Un collègue a don-

né de son temps, pris sur sa famille, ses loisirs, pour participer aux négociations de la CCT MEM. Par pur hasard, à peine les négociations sont terminées, son employeur lui a signifié la fin de son contrat: "On supprime ton poste, tu es licencié". On ne peut pas rester sans rien faire!» Face à ce choc, le comité de l'industrie de l'Arc lémanique a décidé d'alerter Unia et l'USS, dont la plainte sur les licenciements antisindicaux déposée auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) est gelée, en adoptant une résolution (voir aussi l'encadré). «Nous sommes convaincus que ce licenciement est abusif et rien d'autre», a indiqué le président au nom du comité, avant de donner la parole au délégué licencié pour la lecture de la résolution. C'est avec émotion que ce dernier a expliqué qu'il a été touché alors qu'il était membre actif du comité de négociation de la CCT industrie. «J'ai été licencié après plus de 31 ans de service, suite à une suppression de poste inexplicable. Cette expérience souligne l'urgence d'agir pour garantir un par-

tenariat social digne, où les représentants des travailleurs peuvent défendre les intérêts du personnel sans craindre des persécutions.»

UN DROIT FONDAMENTAL

La résolution rappelle que «la liberté syndicale est un droit fondamental», mais que ce droit est menacé par des pressions croissantes du patronat. «Les syndicats rencontrent des obstacles pour accéder aux entreprises et les représentants du personnel font face à des représailles voire à des licenciements», indique le texte, qui fait également le constat que, malgré les interventions de l'USS, rien n'a changé depuis deux ans, et que la Suisse ne respecte toujours pas les conventions internationales. «J'espère qu'on sera unanime sur cette résolution importante pour nous tous et pour l'avenir de nos emplois», a souligné le délégué licencié peu avant le vote. Son souhait s'est réalisé, toutes les mains se sont levées d'un coup pour approuver la résolution. ■



Réunis à la Maison du peuple à Lausanne, les militants et les militantes de plusieurs entreprises de l'Arc lémanique ont abordé de nombreuses questions les préoccupant.

OLIVIER VOGELSANG

RÉSOLUTION POUR LA PROTECTION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Extrait de la résolution «Sans protection des délégués syndicaux et des représentants des travailleurs, pas de partenariat social. La Suisse lanterne rouge en matière de protections des représentants des travailleurs»:

- L'assemblée générale du secteur industrie du 17 novembre 2023 vote ce qui suit:
1. Nous, travailleurs du secteur industrie, demandons aux instances Unia, régionales et nationales, de remettre sur la table des discussions une véritable protection légale et conventionnelle des représentants des travailleurs (les membres des commissions du personnel, les délégués syndicaux et les représentants dans les caisses de pension).
 2. Cette véritable protection des représentants doit se concrétiser par un droit à la réintégration au poste de travail; ce qui implique l'interdiction et la nullité du licenciement.
 3. Nous demandons la réactivation de la plainte auprès de l'OIT et la mobilisation des travailleurs dans les entreprises comme moyen pour atteindre nos objectifs. ■

«Le futur du système de retraite se joue sur la 13^e rente»

Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS, a présenté aux délégués de l'industrie les enjeux des votations de 2024 sur les retraites

«Après avoir travaillé pendant 45 ans avec un bas salaire, on mérite d'avoir une bonne retraite. On a fait tout juste. La seule erreur, c'est d'avoir eu un petit salaire...» Cette phrase lancée au début de la discussion sur les retraites tenue lors de l'assemblée générale de l'industrie de l'Arc lémanique résume à elle seule les enjeux de la votation du 3 mars prochain. Gabriela Medici, spécialiste des assurances sociales à l'Union syndicale suisse (USS), a rappelé que trois votations importantes sur les retraites auront lieu en 2024: l'initiative pour une 13^e rente AVS, celle sur les rentes des jeunes libéraux-radicaux qui compte augmenter l'âge de la retraite, toutes deux mises au vote le 3 mars, et celle sur LPP 21, la réforme du 2^e pilier, qui pourrait être programmée en juin, voire en septembre. «Notre initiative pour une 13^e rente est, du point de vue du contenu, la plus urgente», a-t-elle expliqué, rappelant la baisse du pouvoir d'achat des retraités et des retraités, équivalente à presque une rente mensuelle en raison de la hausse des prix et des primes maladie. «Juste pour combler ce trou, il faut une 13^e rente», a-t-elle déclaré.

RENTES TROP BASSES

«Le futur du système de retraite se joue sur ce vote-là», a-t-elle poursuivi. «Pourquoi? On attend que les rentes

permettent de maintenir son niveau de vie antérieur. Or ce n'est pas le cas. Le système de prévoyance est sous pression depuis des années. Les rentes sont déjà très basses: 50% des gens touchent une retraite de moins de 3500 francs par mois, AVS et LPP comprises. Un nombre important de femmes n'a pas de 2^e pilier, elles ne reçoivent qu'une rente AVS, dont la moyenne se situe à 1800 francs.» D'autres chiffres viennent appuyer les propos de la secrétaire centrale. Le 2^e pilier par exemple a vu ses cotisations croître de 10% et les rentes ont chuté de 9,5% depuis une dizaine d'années, pendant que des milliards sont offerts aux assurances et aux courtiers. «Les assureurs ont le droit de faire des bénéfices, voilà ce qui ne va pas dans le 2^e pilier, voilà pourquoi une 13^e rente AVS est importante», a souligné Gabriela Medici, avertissant que la campagne sera très courte. «Un des arguments des opposants est qu'on ne peut pas se payer la 13^e rente. Or celle-ci coûtera, en 2026, 4,1 milliards. Cette année-là, selon la Confédération, l'AVS fera un bénéfice de 3,5 milliards. A l'avenir, une contribution de 0,4% du salaire des travailleurs suffirait à la payer. Soit 80 centimes par jour.» Pour Gabriela Medici, il est central de mettre l'accent sur la 13^e rente AVS, afin d'éviter que les médias se focalisent sur l'initiative des jeunes libéraux-radicaux qui veut lier l'âge à la retraite à

l'espérance de vie et le porter à 66, 67 ou 68 ans. «A part le Parti libéral-radical, aucun parti ne soutient cette initiative», a-t-elle mentionné, avant d'informer que l'UBS est l'un des plus grands sponsors de l'initiative des jeunes PLR.

APRÈS L'ÉCHEC DES 10%, COMMENT ÊTRE CONFIANT?

A l'heure des débats, Mike Nista, métallo retraité et ancien président d'Unia Vaud, s'est souvenu de la votation perdue pour l'initiative visant à augmenter de 10% les rentes AVS: «Cet échec me marque encore maintenant. On croit ce que ces menteurs racontent, les assureurs, les banques. Jusqu'à quand les croira-t-on? Tu as bossé toute ta vie, payé des cotis, et quand tu es à la retraite tu dois encore aller à l'aide sociale! Si on ne gagne pas cette fois-ci, il faut changer de pays! Ou qu'on arrête de voter... Nous devons taper fort. Tous les indicateurs sont au rouge. Les caisses de pension, c'est encore pire. Elles ont un capital qui dépasse la fortune de la Banque nationale suisse et les prestations se sont cassées la figure! Vu l'échec des 10%, comment être confiant maintenant?» «Parce que le monde a un peu changé, il y a l'inflation, on va payer 0,4 point de TVA en plus», a répondu Gabriela Medici ajoutant: «Qui a fait faillite? Pas l'AVS, mais les banques. UBS et Crédit Suisse ont reçu bien plus que ce que coûterait la 13^e rente!»



Spécialiste des assurances sociales, Gabriela Medici a défendu avec conviction la 13^e rente AVS.

OLIVIER VOGELSANG

INCITER LES GENS À VOTER

«Beaucoup de jeunes travailleurs qui cotisent réalisent qu'ils n'auront, à terme, pas une grande LPP», a souligné Charlotte, assistante du secteur industrie. «Il y a aussi tous ceux qui ne peuvent pas voter. Comment peuvent-ils soutenir cette initiative?» «Les gens croient ce que disent les banques. Les médias ne sont pas avec nous. Il faut parler, sensibiliser. Les retraites

concernent tout le monde», a proposé Gabriela Medici. «Ce qui va faire la différence, c'est la mobilisation», a-t-elle poursuivi, indiquant que des journées d'actions seront prévues, auxquelles les personnes sans droit de vote pourront participer. «Il faut non seulement en parler, il faut faire voter les gens, a conclu Mike Nista. Et les jeunes aussi, qui voient ce que vivent leurs parents et leurs grands-parents.» ■

LE BOÉCHET, TOUT LE MONDE DESCEND!

Pourquoi s'arrêter dans ce hameau d'à peine cinquante âmes, perdu au milieu des pâturages boisés jurassiens? Parce qu'il recèle en son sein deux musées uniques et de qualité, l'un consacré aux paysans horlogers et l'autre à l'histoire du ski. Par ici les visites!

Textes Alain Portner

Minuscule hameau situé au cœur des Franches-Montagnes, entre Les Bois et Le Noirmont, Le Boéchet possède davantage de musées par habitant que Paris, New York ou Londres. Deux, précisément, pour une petite cinquantaine d'administrés. Qui dit mieux? Et attention, on n'a pas affaire ici à de vieux cabinets de curiosités au charme aussi poussiéreux que suranné, mais bel et bien à des institutions résolument modernes et de qualité!

Le train rouge des Chemins de fer du Jura s'arrête - sur demande - à la halte du Boéchet. Pas besoin de Google Maps pour se rendre au seul et unique Musée du ski de Suisse. Il se trouve à deux pas, dans un bâtiment aux façades blanches comme neige qui abritait jadis la gare et son buffet. Inauguré fin septembre, cet espace muséographique fleure encore bon le bois et la peinture fraîche.

Des images de gravures rupestres sont projetées sur le mur en pierre de l'accueil. Le ski, en tant que moyen de locomotion, existe en effet depuis la nuit des temps. Les plus anciennes lattes présentées ici datent, elles, de 1870. C'est à peu près à cette époque que la pratique sportive du ski a vu le jour dans les pays nordiques avant de s'étendre, quelques décennies plus tard, au reste de l'Europe. C'est ce que nous apprend Laurent Donzé, le cofondateur et conservateur des lieux.

DES SPATULES PAR MILLIERS

A sa suite, nous grimpons au deuxième étage pour découvrir l'exposition permanente. Là, sous les toits, à côté d'un espace enfant, s'ouvre une véritable caverne d'Ali Baba remplie d'innombrables paires de ski. Environ 400, soit la partie visible de l'incroyable collection que ce Franc-Montagnard a amassée au fil de quelque cinquante années de recherches et de pérégrinations. Sans jamais compter l'argent dépensé ni les kilomètres parcourus. «Il m'est arrivé d'aller à Lyon pour acheter une paire de ski à trois euros.»

Cette collectionniste aiguë, ce prof de chimie aujourd'hui à la retraite ne se l'explique pas vraiment. «C'est grisant, irrationnel!» Le virus, il l'a sûrement contracté tout jeune. «En hiver, quand j'étais gamin, j'allais à l'école en skis de fond avec mes frères et sœurs. Depuis la ferme de nos parents, ça faisait dans les deux kilomètres.» Ça lui plaisait tant qu'il a pris goût à la compétition. Et c'est à ce moment-là qu'il s'est inté-

ressé au matériel, allant jusqu'à scier des lattes usagées pour voir ce qu'il y avait à l'intérieur.

Déjà cet esprit scientifique qui, mêlé à son âme paysanne («On gardait tout en se disant que ça pourrait servir un jour»), a conduit cet homme posé à se mettre à accumuler, accumuler des milliers de spatules (3000 paires, dont 2000 dûment répertoriées et cataloguées) et bâtons, ainsi que des centaines de chaussures, fixations et autres accessoires. Jusqu'à en avoir plein sa grange. Dire qu'au début, il ne pensait conserver qu'une vingtaine de skis pour décorer un carnotzet...

LE SKI AU PASSÉ ET AU PRÉSENT

Conscient de l'intérêt de sa fabuleuse collection, ce pédagogue a commencé à la présenter *in situ* et hors les murs à l'occasion d'expos éphémères. Autant d'occasions qu'il a aussi saisies pour partager son savoir encyclopédique sur le monde du ski. Alors, quand ses amis Andrée et Dominique Guenat lui ont proposé de transformer à leurs frais la gare du Boéchet en musée, il n'a pas trop hésité. «Je n'ai quand même pas dormi pendant trois nuits tellement ça m'a remué.» C'était en 2017.

Six ans plus tard, le rêve est devenu réalité. Sous les combles, dans une scénographie hivernale et originale signée Atelier Oi (un bureau de design et d'architecture sis à La Neuveville), les paires de lattes alignées en rang d'oignons, les chaussures, les fixations et même le désormais mythique bonnet du Crédit Suisse racontent les histoires à rebondissement - parallèles mais pas identiques - du ski alpin et du ski nordique. Avec leurs évolutions, révolutions et parfois désillusions.

Notre guide nous invite à passer du deuxième au premier étage, du passé au présent. Parce que dans cet espace consacré aux expositions temporaires, qui jouxte une bibliothèque contenant pas moins de 1200 ouvrages, sont abordées des thématiques d'aujourd'hui. L'actuelle, montée avec le concours de Swiss-Ski, plonge le visiteur dans l'univers impitoyable des compétitions.

Face à nous, une galerie de panoplies de champions. Soit les skis, bâtons, chaussures et combinaisons de Marco Odermatt, Corinne Suter, Killian Peier, Nadine Fähndrich, Ramon Zenhäusern ou encore Amélie Reymond. «C'est une photographie du matériel de pointe de l'année 2023, qui montre également combien le ski s'est diversifié depuis ses origines», conclut un Laurent Donzé toujours aussi disert et enthousiaste. ■



Lové dans le Jura, le petit hameau du Boéchet possède plus de musées par habitant que Paris, New York ou Londres! Les premières pièces du Musée du ski datent de 1870, même si le ski existe depuis la nuit des temps.



Le Musée du ski abrite le trésor de Laurent Donzé qui, durant des années, a parcouru des kilomètres pour enrichir sa collection.



Les équipements de pointe modernes, qu'ils soient de descente ou de fond, sont aussi au rendez-vous.



MUSEE DU SKI - LE BOECHET



MUSEE DU SKI - LE BOECHET



ATELIER OI MUSEE DU SKI - LE BOECHET

FENÊTRE SUR ÉTABLI

Ouvert depuis 2013, l'Espace Paysan Horloger, qui abrite un restaurant, un hôtel et un musée, se trouve à un jet de pierre du Musée du ski. Enfin, au Boéchet, tout est à un jet de pierre... Son fondateur, Jacky Epitoux, est devenu un fêru d'histoire régionale pour des raisons, à l'origine, purement commerciales. «Quand je me suis mis à mon compte, j'avais envie de construire un récit crédible autour de Rudis Sylva, la marque que je venais de lancer.» C'est à ce moment-là qu'il découvre la saga des paysans horlogers. De là à créer un petit musée, il n'y avait qu'un pas que cet entrepreneur franc-montagnard a franchi allégrement avec l'aide d'artisans, de bénévoles et d'historiens.

Pas de montres ni de pendules dans cet espace d'exposition «petit par la taille mais riche en informations». Curieux pour un tel musée, non? «Le but n'était pas d'exposer de beaux garde-temps comme partout, mais d'expliquer pourquoi l'horlogerie s'est développée dans l'ensemble

de la chaîne du Jura et pas ailleurs.» Comme on l'apprend ici - via des panneaux explicatifs, un film documentaire et des témoignages audio -, tout commence au Moyen Âge avec l'arrivée de colons-défricheurs dans ces contrées inhospitalières et sauvages.

Des agriculteurs qui, l'hiver rigoureux venu, se muaient en charpentiers, dentellières, cordonniers ou fabricants de boutons pour rentabiliser leur temps. Jusqu'au jour où ils se sont mis à faire des montres à la demande d'horlogers huguenots bannis de France...

L'histoire des paysans horlogers se clôt avec l'arrivée de l'industrialisation. L'exposition aussi. De cette aventure, il reste encore quelques traces dans les campagnes, celles par exemple des fenêtres percées dans les façades sud des fermes pour éclairer les établis. ■



A un jet de pierre du Musée du ski se trouve l'espace consacré au Paysan Horloger. Il raconte pourquoi l'horlogerie s'est développée dans toute la chaîne du Jura et pas ailleurs.



ESPACE PAYSAN HORLOGER

INFOS PRATIQUES

Musée du ski
Le Boéchet 12, 2336 Les Bois (JU)
Heures d'ouverture:
mercredi et vendredi de 14h à 17h
samedi et dimanche de 11h à 18h.
Prix: 12 fr. adulte - 9 fr. AI, AVS et étudiant - 6 fr. enfant dès 12 ans.
Plus d'infos: +41 (0)32 961 23 36
info@museeduski.ch
museeduski.ch

Musée du Paysan Horloger
Le Boéchet 6, 2336 Les Bois (JU)
Heures d'ouverture:
du mercredi au dimanche
de 10h à 14h30 et de 17h à 19h.
Prix: 5 fr. adulte et 3 fr. enfant.
Plus d'infos: +41 (0)32 961 22 22
info@paysan-horloger.ch
paysan-horloger.ch